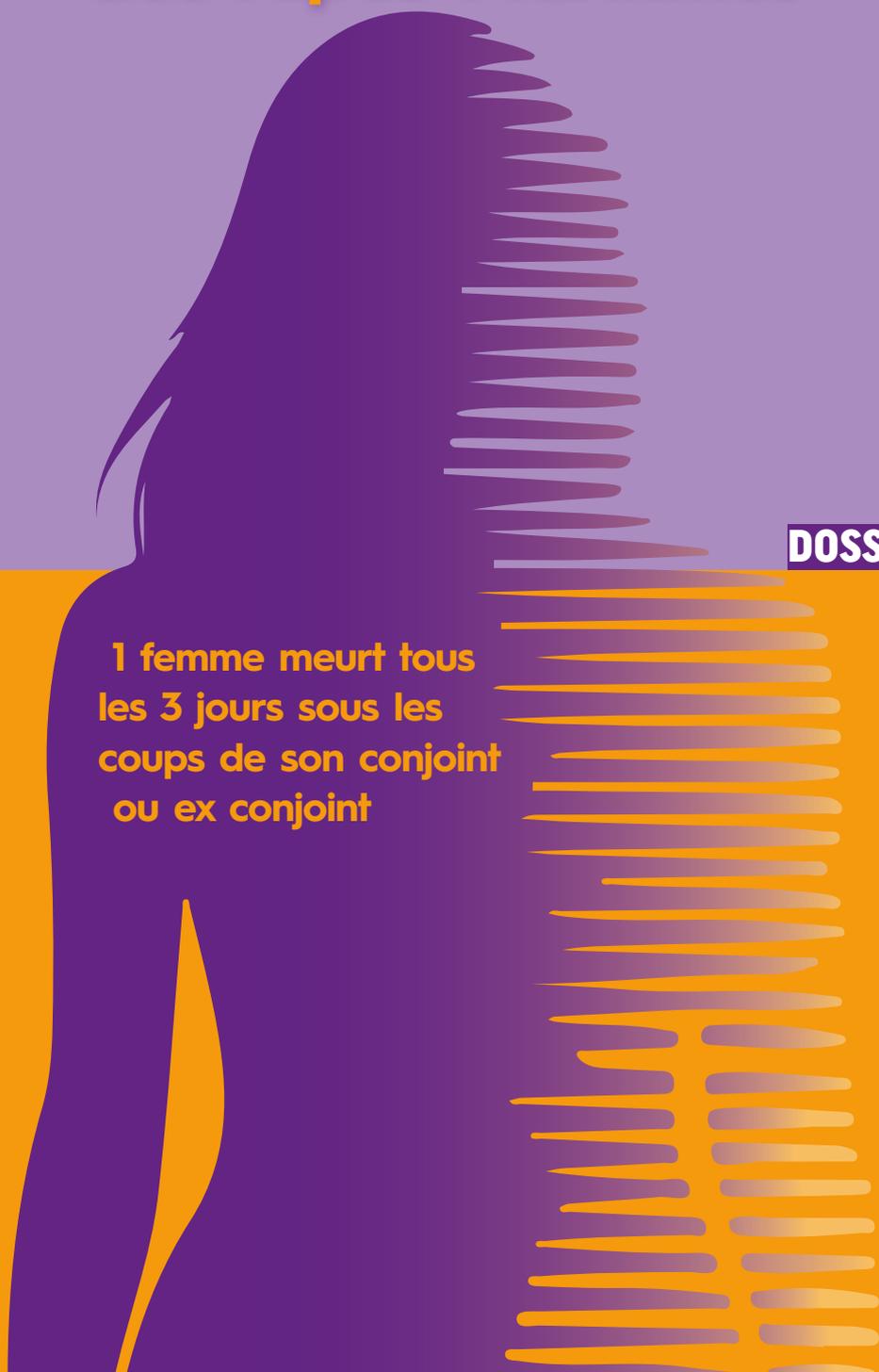


# Campagne du réseau de la Riviera française de lutte contre les violences intrafamiliales des Alpes-Maritimes



**DOSSIER DE PRESSE  
2025**

**1 femme meurt tous  
les 3 jours sous les  
coups de son conjoint  
ou ex conjoint**

- 03 >** Un territoire mobilisé face aux violences faites aux femmes
- 04 >** Les signes que doivent alerter
- 05 >** Le réseau la Riviera française de lutte contre les violences intrafamiliales
- 06 >** Un territoire engagé pour mieux prévenir, repérer et protéger
- 07 >** Orange Day
- 08 >** Campagne de sensibilisation

## Un territoire mobilisé face aux violences faites aux femmes

### > Bilan du schéma départemental et dynamique territoriale

Le Schéma départemental de lutte contre les violences faites aux femmes, piloté par la Préfecture des Alpes-Maritimes et actualisé en 2025, confirme une réalité préoccupante : les violences conjugales demeurent un phénomène massif et durable. Au niveau national, plus de **240 000 victimes** sont recensées chaque année par la Police et la Gendarmerie, un chiffre en progression constante depuis 2016. Dans les Alpes-Maritimes, l'incidence reste supérieure à la moyenne nationale, avec **12 femmes sur 1 000** victimes de violences conjugales, contre 9,4 pour 1 000 en France.

### > Le rôle renforcé du CCAS dans les instances départementales

En 2025, le CCAS de Roquebrune-Cap-Martin représente le Réseau VIF de la CARF au sein des **groupes de travail départementaux** animés par la Préfecture. Cette participation permet :

- > de contribuer à la construction des actions du schéma départemental,
- > d'améliorer la coordination entre institutions, santé, justice et acteurs sociaux,
- > de faire remonter les besoins du terrain,
- > d'adapter les réponses au plus près des réalités locales.

#### Dans les Alpes-Maritimes :

### > En 2022, 12 femmes sur 1 000

âgées de 15 à 64 ans, ont été victimes de violences conjugales, contre 9,4 pour 1 000 au niveau national.

#### À Roquebrune-Cap-Martin

### > Entre septembre 2024 et septembre 2025,

les dépôts de plainte pour violences conjugales ont augmenté de **40 %**, passant de **25 à 43 procédures**.

Cette hausse n'est pas le reflet d'une recrudescence des violences, mais bien celui :

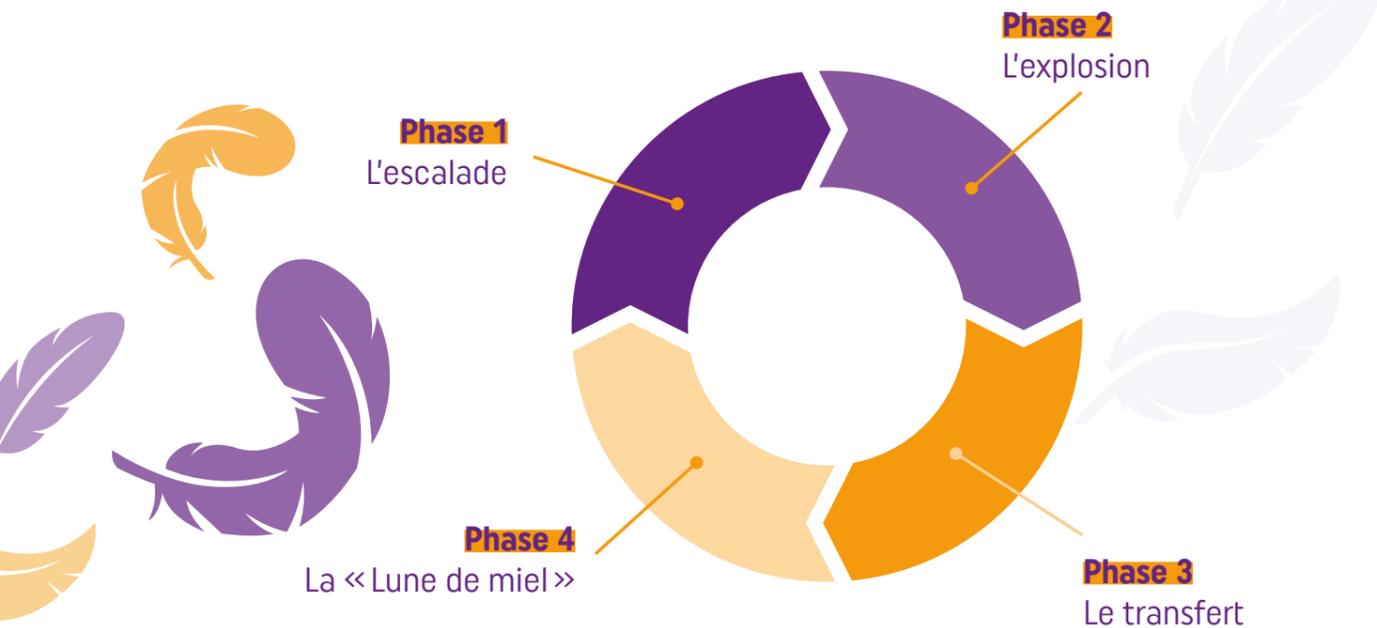
- > d'une **meilleure détection**,
- > d'une **orientation plus efficace**,
- > et d'une **confiance accrue des victimes** dans les dispositifs.

La campagne de communication 2024, associée aux actions du réseau et à la formation des professionnels, a permis à davantage de victimes de **franchir le cap difficile du dépôt de plainte**.



# Les signes qui doivent alerter

Dans le couple, la violence peut s'installer progressivement sous différentes formes. Dans un processus souvent repéré comme cyclique, l'auteur exerce sur la victime une emprise pouvant amener à des violences de plus en plus graves.



## PHASE 1 : L'ESCALADE

Mise en place du système d'emprise

L'agresseur exerce des pressions psychologiques, contrôle, isole la victime. La victime s'inquiète, tente d'améliorer le climat, fait attention à ses propres gestes et paroles.

## PHASE 2 : L'EXPLOSION

Épisode de violences (quelle que soit la forme)

L'agresseur donne l'impression de perdre le contrôle de lui-même mais prend en fait le contrôle de la situation.

La victime ne comprend pas et tente de calmer la situation.

## PHASE 3 : LE TRANSFERT

Minimisation de la violence

L'agresseur porte la responsabilité des violences sur sa partenaire.

La victime se sent responsable de la situation.

## PHASE 4 : LA « LUNE DE MIEL »

Moyen utilisé par l'auteur pour reconquérir la victime

L'agresseur promet un changement.

La victime lui donne une chance, lui apporte son aide, constate ses efforts, change ses propres habitudes.

# Le réseau de la Riviera française de lutte contre les Violences Intra-Familiales

Le Réseau de la Riviera française de lutte contre les Violences Intrafamiliales regroupe aujourd'hui **130 partenaires** : services de l'État, hôpitaux, Police nationale et municipale, associations, professionnels de santé, établissements scolaires, structures sociales et communes de la CARF.

Son ambition :

- > harmoniser la prise en charge des victimes,
- > fluidifier les parcours,
- > consolider le maillage local,
- > et mener des actions de sensibilisation auprès de tous les publics.

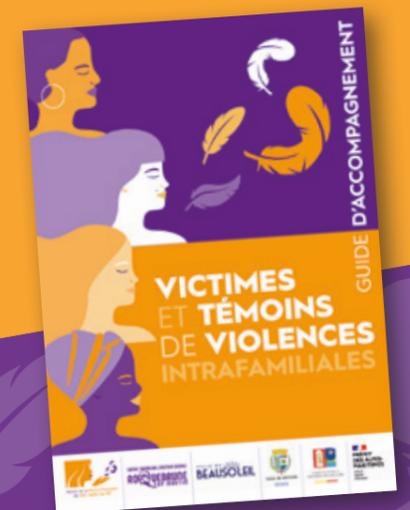
Les professionnels engagés dans le réseau sont **formés par le CIDFF** et adhèrent à une **charte commune** garantissant une prise en charge respectueuse, coordonnée et efficace.

## Un livret d'accompagnement pour guider les victimes

En 2024, le réseau a conçu un livret d'information destiné aux victimes et aux témoins. Il répond aux questions essentielles :

- > Comment se protéger ?
- > Où s'adresser en urgence ?
- > Comment entamer des démarches ?
- > Comment accompagner les enfants ?

Ce guide est diffusé dans toutes les structures partenaires et accessible sur [roquebrune-cap-martin.fr](http://roquebrune-cap-martin.fr)



## > LE RÉSEAU, C'EST 130 ACTEURS PARMIS LESQUELS

Agence Régionale de Santé PACA, Association MONTJOYE, Caisse d'Allocations Familiales Alpes Maritimes, Caisse Primaire d'Assurance Maladie des A-M, Centre Communal d'Action Sociale de Beausoleil, Centre Communal d'Action Sociale de Menton, Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF06), Centre Hospitalier Fondation Lenvai, Centre Hospitalier la Palmosa, Centre Hospitalier Sainte Marie, CHU de Nice, Centre Hospitalier Princesse Grâce, Centre Médico-Psychologique (CMP) Saint Michel, Club Soroptimist International, Collège Guillaume Vento, Communauté d'Agglomération de la Riviera française (CARF), Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - Riviera (CPTS), Conseil Départemental des Alpes Maritimes, Croix Rouge Française, Croix Rouge Monégasque, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) Est Azur, Education Nationale, Gendarmerie, Institution Saint Joseph RCM, Lycée Pierre et Marie Curie, Lycée Paul Valéry, Maison de la Justice et du Droit, Mission Locale 06, Monaco : Comité pour la Promotion et la Protection du Droit des Femmes Monaco, Monaco : Direction de l'Action et de l'Aide Sociale de Monaco (DASO), Barreau de Nice, France Travail, Police nationale, Préfecture des Alpes Maritimes, Tribunal Judiciaire de Nice, CDAD, Association Française des Centres de Consultations Conjugales (AFCCC) 06, Mairie de La Brigue, Mairie de Tende, Mairie de Fontan, Mairie de Saorge, Mairie de Moulinet, Mairie de Breil-sur-Roya, Mairie de Sospel, Mairie de Castillon, Mairie de Castellar, Mairie de Sainte-Agnès, Mairie de Gorbio, Mairie de Beausoleil, Mairie de La Turbie, Mairie de Menton, Psychologues libérales

# Un territoire engagé pour mieux prévenir, repérer et protéger

Tout au long de l'année, le réseau déploie une stratégie globale contre les violences intrafamiliales, fondée sur trois piliers : former, prévenir, protéger.

## > Former pour mieux repérer et orienter

Le CCAS de Roquebrune-Cap-Martin pilote un plan de formation territorial destiné à tous les acteurs susceptibles d'être en contact avec des victimes. En 2025, il a permis de former :

- > Les DRH de la CARF,
- > Les commerçants et professionnels de proximité,
- > La Police municipale,
- > Le personnel des centres de loisirs,
- > Ainsi que des professionnels Sentinelles et Évaluateurs.

Objectif : permettre à chacun de repérer les signaux, accueillir la parole, et orienter rapidement vers les services compétents.

Ces formations expliquent en partie la hausse de 70 % des dépôts de plainte entre sept. 2024 et sept. 2025 : davantage de situations sont désormais détectées et prises en charge.

## > Protéger dans l'espace public : déploiement de "Demandez Angela"

En 2025, le CCAS de RCM et la Jeune Chambre Économique ont signé une convention pour lancer le dispositif européen Demandez Angela. Il permet à toute personne se sentant en insécurité dans l'espace public d'être accueillie dans un commerce-refuge, partenaire du dispositif. Chaque établissement signera une charte d'en-

gagement, garantissant un accueil sécurisé, une écoute bienveillante et, si nécessaire, une mise en relation avec les services compétents.

## > Sensibiliser : des actions tout au long de l'année

Le réseau de la Riviera française de lutte contre les VIF mène des actions de prévention auprès :

- > du grand public (stands, quizz, expositions),
- > des scolaires (interventions, escape game, débats),
- > des familles (information préoccupante, prévention jeunesse),
- > des professionnels (santé, social, éducation, sécurité...).

Ces actions jalonnent l'année et assurent une sensibilisation continue du public, avec deux temps forts majeurs : la Journée Internationale des Droits des Femmes le 8 mars et l'Orange Day le 25 novembre.



## ORANGE DAY



À l'occasion de l'Orange Day, les monuments emblématiques de la commune s'illumineront pour symboliser le soutien aux victimes et différentes actions seront organisées par le CCAS de Roquebrune-Cap-Martin, pilote du réseau, pour lutter contre les violences faites aux femmes.

### Lundi 24 novembre à 14h à l'Hôtel de Ville

Vernissage de l'exposition "Femme, la moitié du monde" et présentation des actions. Exposition ouverte au public du 24 et 28 novembre.

### Mercredi 26 novembre - 14h à 17h - Chapiteau Esplanade Jean Gioan

Stands de sensibilisation par les partenaires du réseau VIF - Jeux, tombola et lots à gagner

- > 14h-16h | Atelier Bricks 4 Kidz
- > 15h-16h | Atelier Self Défense - inscription sur le stand du CCAS
- > 15h-16h30 | Concert de Gospel
- > 14h-16h | Escape game à l'Hôtel de Ville inscription préalable au CCAS

Avec la participation de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, de la Mission Locale Est 06, du Département des Alpes-Maritimes et des Caisses Primaires d'Assurance Maladie.

## ET POUR LES SCOLAIRES

Le 24 novembre, les élèves de CM2 de l'école de Carnolès prendront part à un atelier de sensibilisation lors du vernissage de l'exposition Femme, la moitié du monde. Le 26 novembre, les élèves de seconde de l'Institution Saint-Joseph participeront à un forum immédiat autour des violences conjugales afin d'être sensibilisés aux différentes situations possibles.

Les 27 et 28 novembre, un Escape Game immersif autour du parcours d'une victime sera proposé aux lycéens de l'Institution Saint-Joseph à l'Hôtel de Ville. Ils seront amenés à comprendre, étape après étape, les mécanismes des violences intrafamiliales et les ressources disponibles pour y faire face.





## Campagne de sensibilisation

Au cœur de cette campagne, un visuel fort et symbolique représente une silhouette féminine disparaissant progressivement, illustrant l'effacement des victimes sous l'effet des violences. Ce visuel est aussi décliné dans un film où chaque acte de violence provoque la disparition progressive d'une partie du corps, jusqu'à ce que la personne disparaisse totalement. Cette image vise à illustrer l'impact dévastateur de la violence, qui anéantit peu à peu l'essence même de ces femmes.

**> LE MESSAGE DE LA CAMPAGNE :** Vous n'êtes plus seule, n'attendez pas de disparaître avant d'agir le réseau de la Riviera française de lutte contre les VIF est là pour vous accompagner.

Les couleurs utilisées, orange et violet, véhiculent des messages puissants :

- **L'orange** symbolise la solidarité et l'espoir, en lien avec la Journée Internationale pour l'Élimination de la Violence à l'Égard des Femmes.
- **Le violet** représente la dignité, la force et la justice, rappelant la résilience des victimes et l'engagement collectif pour lutter contre ce fléau.

Cette campagne multicanale a pour objectif principal de faire connaître le Réseau de la Riviera française de lutte contre les VIF. Elle vise égale-

ment à inciter chacun à agir en repérant, écoutant et signalant les cas de violences. Afin d'amplifier la portée de la campagne, un hashtag dédié **#Vous-NêtesPlusSeule** a été créé pour encourager la mobilisation en ligne et permettre à chacun de partager des ressources, des témoignages et des informations sur les actions du Réseau.

### > Diffusion de la Campagne :

- > Affichage print et digital sur les réseaux sociaux des 130 partenaires
- > Spots radio diffusés sur le groupe NRJ
- > Ecrans digitaux sur le réseau SNCF entre Menton et Beausoleil via Médiatransport
- > Campagne YouTube
- > Affichage bus

### > Contact Presse

**Stephanie DEHAY**

Directrice de la Communication  
Ville de Roquebrune-Cap-Martin

stephanie.dehay@mairiercm.fr

Tél. : 04.92.10.48.83

Port. : 06 61 37 92 87

Direction de la Communication de Roquebrune-Cap-Martin